

FILIP RYCHLIK

Université Catholique de Lublin Jean-Paul II

Institut de linguistique

filip.rychlik@kul.pl

Les archaïsmes

dans les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise (1663–1665) comme exemple de la rivalité entre les formes linguistiques

Archaisms in the Letters of Jean Casimir to Marie-Louise (1663–1665) as an Example of the Rivalry between Linguistic Forms

Abstract

This article explores the phenomenon of archaisms in language, using the letters of King John II Casimir to his wife, Marie-Louise de Gonzague, as a case study. The research investigates the nature of archaisms, their classification, and their evolution over time. The study addresses the question of what constitutes an archaism by examining lexical, grammatical, and orthographic changes in the French language. It employs a mixed-methods approach, combining historical dictionary analysis, Google Books N-gram Viewer for frequency tracking, and surveys of native French speakers. The analysis reveals various types of archaisms in the letters, including semantic and formal lexical archaisms, orthographic archaisms related to the disappearance of the “s” and grammatical archaisms involving gender changes. The research highlights the dynamic nature of language and the complex interplay of factors that contribute to the evolution of archaisms.

Keywords: archaisms, historical linguistics, lexical analysis, corpus linguistics, 17th century

Mots clés : archaïsmes, linguistique historique, analyse lexicale, linguistique de corpus, XVII^e siècle

Introduction

372

La rivalité entre les formes linguistiques constitue l'un des facteurs majeurs de la formation des archaïsmes. Lorsque nous parlons de langue, nous pouvons l'envisager de deux manières : comme un instantané à un moment précis dans le temps (synchroniquement), ou comme quelque chose qui évolue au fil du temps (diachroniquement) (cf. Saussure 1916 : 87–108). Les archaïsmes sont des mots ou des phrases qui appartiennent à la deuxième catégorie. Ce sont des reliques linguistiques d'une époque révolue.

Mais qu'est-ce qui fait exactement qu'un mot est « archaïque » ? Les dictionnaires définissent généralement les archaïsmes comme des mots ou des phrases qui sont démodés ou qui ne sont plus utilisés¹. Cependant, cette définition est plus complexe qu'il n'y paraît. Par exemple, quel âge doit avoir un mot pour être considéré comme archaïque ? Et qu'en est-il des mots qui sont encore utilisés dans des contextes spécifiques, comme le jargon juridique² ?

Le problème de la définition des archaïsmes réside dans la nature subjective de la langue. Ce qu'une personne considère comme archaïque, une autre peut le trouver parfaitement normal. De plus, le concept de « vieux » est relatif. Un mot qui était considéré comme archaïque il y a un siècle peut être parfaitement compréhensible aujourd'hui, grâce à des facteurs tels que la culture populaire ou le renouveau de styles désuets.

Pour compliquer encore les choses, il existe le concept de « paléologisme » (Sablayrolles 2007 : 6–7). Contrairement aux archaïsmes, qui sont des mots autrefois couramment utilisés mais tombés en désuétude, les paléologismes sont des mots qui ont été complètement oubliés. Ils sont si anciens qu'ils ne sont plus reconnus par les locuteurs natifs.

Par conséquent, bien que le concept d'archaïsme semble simple, il est en fait assez complexe. La difficulté réside dans la définition exacte de ce qui rend un mot ou une expression « archaïque ». Des facteurs tels que la subjectivité, le contexte et le passage du temps jouent tous un rôle. En fin de compte, le fait qu'un mot soit considéré ou non comme archaïque dépend de divers facteurs, notamment du locuteur individuel et de la communauté linguistique spécifique.

1. Classification des archaïsmes

Zumthor (1966) propose une classification des archaïsmes en deux grands groupes : les archaïsmes isolés et les archaïsmes structurés. Les premiers sont des éléments linguistiques qui subsistent indépendamment des autres éléments de la langue, tandis que les seconds sont étroitement liés à des structures grammaticales ou syntaxiques.

Les archaïsmes isolés regroupent :

1. archaïsmes lexicaux (sémantiques et formels) ;
2. archaïsmes de prononciation ;
3. archaïsmes de graphie.

1 Le Robert : *Mot, expression, tour ancien qu'on emploie alors qu'il n'est plus en usage*. Larousse : *Caractère d'une forme, d'une construction, d'un mot, etc., qui appartient à une époque antérieure à celle où ils sont employés ; mot, construction présentant ce caractère* ; Dictionnaire de l'Académie Française (DAF) : *Emploi d'un mot, d'une forme, d'un tour qui n'est plus dans l'usage*.

2 C'est le cas des mots dans le langage du droit tels que : *le sieur, la dame, il appert, au pied d'icelle* (Houbert 2022 : 265).

Les archaïsmes structurés sont plus complexes, car ils impliquent des constructions grammaticales ou syntaxiques anciennes. On y trouve :

4. archaïsmes grammaticaux ;
5. archaïsmes syntaxiques ;
6. [D]es mots vieillis qui survivent uniquement comme enrobés dans une structure syntaxique vivante.

Tableau 1. Exemples d'archaïsmes selon leur type. D'après Zumthor (1966 : 19–21)

	Archaïsme :		Exemples :
1.	lexical	sémantique	<i>génie</i> pour « disposition naturelle »
		formel	<i>donzelle, damoiseau</i>
2.	de prononciation		l'usage des liaisons dans les niveaux de langue les plus élevés
3.	de graphie		<i>hostellerie</i>
4.	grammatical		(<i>il</i>) <i>tombit</i> pour (<i>il</i>) <i>tomba</i> ; <i>li</i> pour <i>lui</i> ; les superlatifs <i>altisme, saintisme</i> ; l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif
5.	syntaxique		la position du pronom : <i>il me vint dire</i> pour <i>il vint me dire</i> ; <i>ès</i> dans les titres de licencié et de docteur
6.	mots vieillis enrobés dans une structure syntaxique vivante		<i>noise</i> dans <i>chercher noise, prime</i> dans <i>de prime abord, huis</i> dans <i>à huis clos</i>

Baíko (2020) apporte un éclairage supplémentaire sur les archaïsmes lexicaux en les divisant en trois sous-catégories :

1. substantiels : ni la forme, ni le référent du mot n'existent plus dans la langue contemporaine ;
2. sémantiques : la forme du mot subsiste, mais le sens a évolué ;
3. formels : le sens du mot subsiste, mais la forme a changé.

Tableau 2. Le schéma de la typologie des archaïsmes lexicaux selon Baíko (2020 : 12) ; dans la colonne « Forme » les signes « + » et « - » signifient l'occurrence (ou pas) en langage contemporain ; dans la colonne « Référent » ces signes signifient la présence (ou absence) dans la réalité contemporaine

Archaïsme lexical :	Forme	Référent
substantiel	-	-
sémantique	+	-
formel	-	+

Markowski (2012 : 164–168) a également présenté une classification des archaïsmes, en distinguant les archaïsmes substantiels, lexicaux et sémantiques.

En résumé, les archaïsmes sont des vestiges linguistiques d'époques antérieures. Leur classification permet de mieux comprendre leur fonctionnement et leur évolution au sein d'une langue. Les travaux de Zumthor et Bańko offrent un cadre analytique solide pour étudier ces phénomènes.

2. Corpus et méthodologie

Le corpus de notre étude est constitué des lettres de Jean II Casimir, roi de Pologne, adressées à son épouse française Marie-Louise. Jean Casimir était le roi polonais et le dirigeant de la République des Deux Nations dans les années 1648–1668. C'était une période de nombreuses guerres externes et internes et c'est pourquoi le roi a passé de nombreuses années en expéditions militaires au cours desquelles il communiquait avec son épouse par le biais de lettres. Marie-Louise venait de la famille influente aristocratique de Gonzague. Les lettres de Jean Casimir à Marie-Louise écrites dans les années 1663–1665 ont été publiées en 1891 par Wiktor Czermak. La plupart de ces lettres étaient écrites en italien car c'était la langue que le roi parlait mieux que le français et que la reine connaissait également. Néanmoins, Jean Casimir, à l'aide de son secrétaire Trabuc, a écrit aussi 6 lettres en français qui comptent presque 3 milles mots.

Notre analyse des archaïsmes dans les lettres de Jean Casimir repose sur trois méthodes complémentaires :

1. La consultation de dictionnaires. Nous avons utilisé des dictionnaires historiques et contemporains pour retracer l'évolution des mots et identifier les archaïsmes.
2. L'utilisation du Google Books Ngram Viewer (<https://books.google.com/ngrams/info>, [consulté le 17/11/2024])³ nous a permis de visualiser la fréquence d'apparition de certains mots ou expressions au fil du temps, ce qui nous a aidés à évaluer leur caractère archaïque (Michel et al., 2011). Les figures 1, 2, 4, 5, 7, 10 et 11 ont été générées à l'aide du Google Books Ngram Viewer. Les données peuvent être librement utilisées, avec mention de la source.
3. Une enquête auprès de locuteurs natifs. Nous avons sollicité l'avis de francophones sur le caractère archaïque de certains mots ou expressions, afin de compléter notre analyse.

3. Archaïsmes lexicaux

Nous avons identifié 16 lexèmes présentant des caractéristiques archaïques. Neuf d'entre eux se classent clairement comme des archaïsmes lexicaux selon la typologie de Bańko (formels ou sémantiques). Les sept autres, bien que présentant des traits archaïques, ne peuvent être catégorisés de manière définitive (Tab. 3). Aucun archaïsme lexical substantiel n'a été trouvé, bien que certains lexèmes puissent évoluer vers cet état.

³ Dans les parties suivantes, nous utilisons l'acronyme GBNV.

Tableau 3. Archaïsmes lexicaux dans les lettres de Jean Casimir

Archaïsmes lexicaux		Les mots présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes
sémantiques	formels	
Electeur / électeur	preposition / préposition	suffragan / suffragant
	fillet	doyené / doyenné
	faiseur	caleche / calèche
	cavalle / cavale	dot
	demeurer	oster / ôter
	icelle	tourment
	mander	Diète / Diète
	marry / marri	

3.1. *Electeur / électeur* comme exemple de l'archaïsme sémantique

Dans la lettre 3° Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quand au present que M. l'**Electeur** de Brandembourg m'a envoyé par M. Owerbek, Je vous prie de faire bien garder la caleche (...).⁴

Voyons d'abord le sens du mot *électeur*. Ce mot a connu une évolution très intéressante dans sa signification, confirmée par les éditions ultérieures de DAF. Selon DAF1 (1694) *electeur* est :

Celuy qui élit. Il ne se dit guere que des sept Electeurs de l'Empire. *L'Electeur de Saxe. l'Electeur de Cologne, &c.*

On appelle, *Electrice*, La femme d'un Electeur.

A partir de la 5^e édition (1798) il y a une toute petite modification qui remplace l'expression *Il ne se dit guere que...* par *Il se dit sur-tout Des Électeurs de l'Empire* dans la définition ci-dessus. Seulement la 6^e édition (1835) change beaucoup car selon elle *electeur* est :

Celui qui élit, qui a le droit de concourir à une élection. Il se dit principalement Des citoyens qui concourent à la nomination des députés des départements (...)

Il se disait plus particulièrement autrefois Des princes d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'Empereur. (...) On appelait Électrice, La femme d'un électeur de l'Empire.

La 9^e édition nous donne la définition actuelle :

1. Personne disposant du droit de prendre part à une élection. (...)
2. *HISTOIRE. Souvent avec une majuscule.* Chacun des sept princes laïques et ecclésiastiques qui, dans le Saint-Empire romain germanique, élisaient l'empereur. (...)

On voit donc comment changeait le sens de ce mot, au fur et à mesure que le système politique se démocratisait.

4 La mise en gras des mots dans toutes les citations des lettres de Jean Casimir est à l'initiative de l'auteur.

Comme le sens moderne de ce mot est différent de celui dans lequel l'utilisait Jean Casimir, même si le sens fondamental est sans doute toujours le même (*celui qui élit*), on a affaire à l'archaïsme lexical sémantique.

Étant donné que, généralement, ce mot dans le sens ancien était utilisé avec une majuscule, nous sommes capable de l'analyser statistiquement puisque ses deux sens peuvent être séparés. La Figure 1, ci-dessous, prouve qu'à partir des années 1820 la forme *Electeur(s)* n'est presque pas utilisée ce qui coïncide avec la date de la chute du Saint-Empire romain germanique (1806). La forme *électeur(s)*, à son tour, se propage aux XVIII^e et XIX^e siècles.

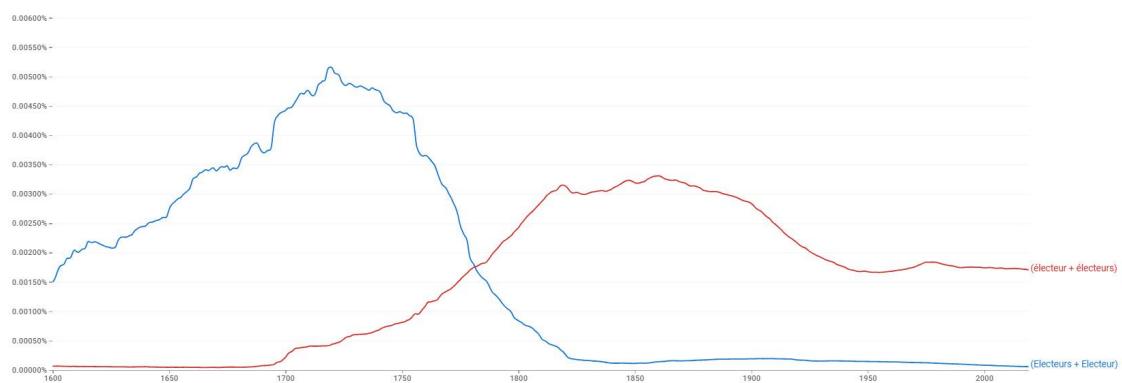


Figure 1. Image correspondant aux mots *Electeur(s)* et *électeur(s)* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/3hcx239z> le 17/11/2024)

3.2. *faiseur* comme exemple de l'archaïsme formel

Dans la lettre 3[°] Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quant au **faiseur** de porcellaine. J'y trouve aussy des inconveniants : car il y faudroit bastir des fours de cheminees et de poyles, outre que J'ay fait dessein d'y loger le Pere Sool, ne pouvant plus souffrir l'incommodité qu'il a, de venir tous les jours de la Ville au Pallais a pied, et que la moytie tant du hault que du bas de ce logis m'est necessaire pour mettre mes fillets à couvert. Il me semble aussy, quand au **faiseur** de mayolica, qu'il seroit mieux qu'il allast demeurer et travailler a Bialolenka a cause de la commodité du bois (...)

Le mot *faiseur* dérive du verbe *faire* et signifie (DAF1 1694) :

Ouvrier. Celuy qui fait quelque ouvrage. *Faiseur de luts. faiseuse de colets. faiseur de malles. faiseur de clavessins. faiseuse de mouches. faiseur d'almanachs.* cela est du bon *faiseur*, de la bonne *faiseuse*. (...)

L'édition actuelle du DAF indique une utilisation restreinte de ce mot :

Artisan ou fabricant. (Se dit particulièrement dans le domaine de l'habillement ou de la parure.) *Un faiseur de gants. Une faiseuse de dentelles.* Dans ce sens, ne s'emploie plus guère que dans l'expression *Un bon faiseur, un artisan habile, un magasin renommé. Son costume venait de chez le bon faiseur.*

La recherche sur Internet suggère que dans le contexte de la fabrication de porcelaine on emploierait plutôt le mot *faisEUR* (cf. le titre d'un article sur Wikipédia : « Liste des manufactures et fabricants de porcelaine ») ou *céramiste*.

La Figure 2, ci-dessous, nous montre la fréquence de l'emploi des mots *faisEUR*, *fabRICANT*, *artISAN* ce qui prouve que les mots *fabRICANT*, *artISAN* ont gagné en popularité à partir du XIX^e siècle (c'est sans doute lié à la révolution industrielle), tandis que la fréquence d'utilisation du mot *faisEUR* reste constante.

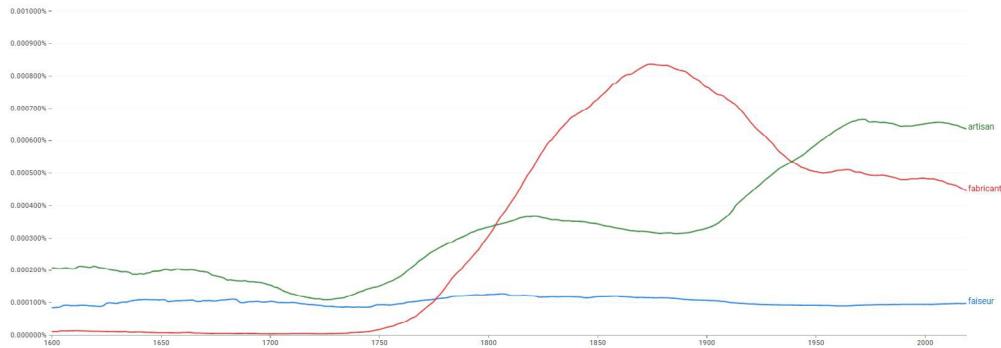


Figure 2. Image correspondant aux mots *faisEUR*, *fabRICANT*, *artISAN* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/bdcxu7aa> le 17/11/2024)

Bien que l'usage du mot *faisEUR* n'ait pas diminué au fil des siècles, il doit, dans son sens fondamental (*artISAN*, *fabRICANT*), être considéré comme un archaïsme. Les exemples de l'*usus* contemporain démontrent qu'aujourd'hui cette forme est surtout utilisée dans le sens métaphorique (DVLF) :

Le faisEUR de champions du monde reprendra la phalange nationale des M15 (Source : Tribune de Genève).

Ce vrai faisEUR de médailles en avait rapporté cinq lors des Mondiaux de Vail en 1999. (Source : Libération).

Et en plus, parfois, même péjoratif et ironique (CNRTL) :

C'est un livre de faisEUR, sans style et sans véritable émotion, sans forme, sans valeur. (Alain-Fournier, Corresp. [avec Rivière] 1909 : 112).

Le mot *faisEUR* apparaît aussi dans la traduction française du titre d'un film américain de Joseph Anthony (1956) *The Rainmaker – Le faisEUR de pluie* (pol. *Zaklinacz deszczu*). Dans tous les exemples ci-dessus, nous voyons que *faisEUR* n'est pas employé dans le sens de fabricant d'une substance ou d'un article utilitaire (comme c'est le cas de *faisEUR de porcellaine* et *faisEUR de mayolica*) mais il s'agit plutôt d'un usage métaphorique. Il est donc tout à fait justifié de classer ce mot au sens primaire parmi les archaïsmes, même si les sentiments des personnes interrogées sur ce sujet sont différents (Fig. 3). 4 personnes sur 70 (5,7%) ont admis ne pas connaître ce mot. 9 personnes sur 70 (12,9%) considèrent ce mot comme vieilli, alors que 45 répondants (64,3%) ne le trouvent pas tel.



Figure 3. Diagramme montrant à quel point le mot *faiseur* est considéré vieilli. Dans ce diagramme et ceux qui suivent, le chiffre 1 représente la réponse *pas du tout vieilli*, le chiffre 5 – *très vieilli*, les chiffres intermédiaires constituent un continuum entre 1 et 5

3.3. *cavalle / cavale* comme exemple de l'archaïsme formel

Dans la lettre 3° Jean Casimir a écrit à son épouse :

(...) et pour ce qui est des chevaux, Je suis content qu'ils Vous demeurent, s'ils sont tous masles, a la place de ceux que Vous avez perdu; mais si ce sont de **cavalles**, Je vous declare que Je les veus pour moy (...).

Déjà dans *Nouvelle grammaire angloise* de Guy Miège (1600), on trouve un synonyme français et une traduction en anglais du mot *cavalle* : « une Cavalle ou une Jument, a Mare [pol. klacz] ». DAF1 (1694) donne directement le sens de ce mot : « La femelle du cheval ». L'édition actuelle de DAF indique que le mot *cavale* est littéraire et donne aussi sa seconde signification : « Évasion ; fuite d'un individu recherché par la police ». Figure 4. ci-dessous nous montre la fréquence de l'emploi des mots *cavalle / cavale* et *jument*. On doit négliger l'usage croissant du mot *cavale* depuis le milieu du XX^e siècle, car il s'agit majoritairement de *cavale* dans le sens de *fuite, évasion* comme Figure 5. le confirme, en montrant les combinaisons les plus fréquentes du mot *cavale* avec d'autres mots qui le précède. On y voit que la combinaison *en cavale* qui signifie *en fuite, en liberté (d'un prisonnier)* gagne en popularité justement depuis le milieu du XX^e siècle.

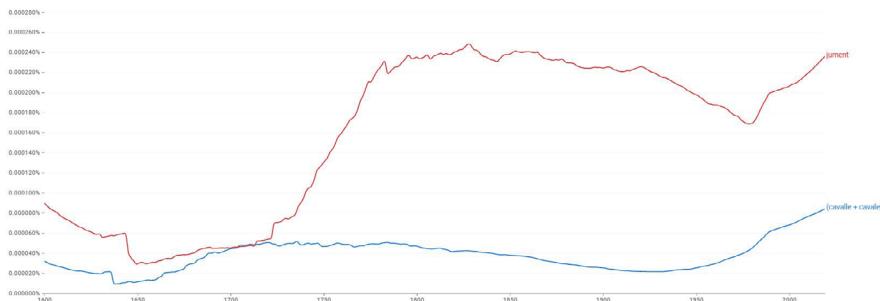


Figure 4. Image correspondant aux mots *cavalle / cavale* et *jument* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/rzt7fevb> le 17/11/2024)

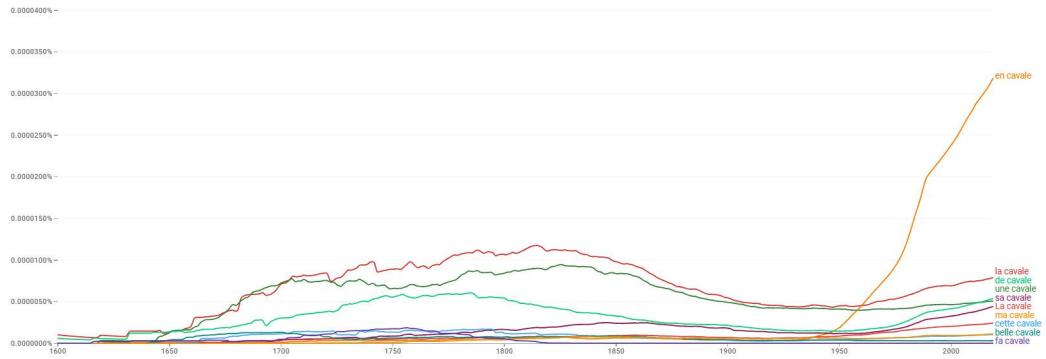


Figure 5. Image correspondant aux combinaisons avec le mot *cavale* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/54zkn47w> le 17/11/2024)

À quel point le mot **cavalles** vous semble-t-il vieilli ?

70 odpowiedzi

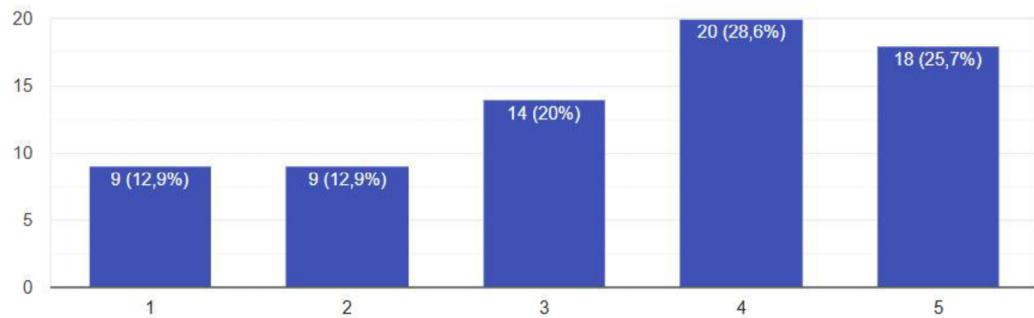


Figure 6. Diagramme montrant à quel point le mot *cavalles* est considéré vieilli

Lors de l'enquête, 21 personnes sur 70 (30%) ont admis ne pas connaître ce mot. 38 personnes sur 70 (54,3%) croient ce mot être vieilli, alors que 18 personnes (25,7%) sont d'un avis contraire ce qui peut être dû à leur connaissance de l'expression *en cavale* (Fig. 6.).

A la lumière de la typologie des archaïsmes lexicaux, le mot *cavalle* / *cavale* peut être perçu de deux manières. D'un côté, c'est un archaïsme lexical formel, puisque le référent *femelle du cheval* existe mais il y a une autre forme *jument* utilisée au lieu de *cavalle* / *cavale*, de l'autre, c'est un archaïsme lexical sémantique, puisque cette forme est toujours un usage mais avec un sens divers : *fuite, évasion*.

3.4. *caleche* / *calèche* comme mot présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes

Dans la lettre 3° Jean Casimir a écrit à son épouse :

Quand au present que M. l'Electeur de Brandembourg m'a envoyé par M. Owerbek, Je vous prie de faire bien garder la **caleche** (...).

Selon le dictionnaire étymologique DELF (1872) cette unité a été empruntée aux langues slaves (cf. pol. *kolaska*, même sens ; rus. *колесница*, le char) par l'intermédiaire de l'allemand *Kalesche* (même sens). Il y avait 4 variantes possibles : *caleche*, *caléche*, *calege*, *calesse* (les deux dernières viennent de DAF9 : entrée *calèche*). De plus, le dictionnaire Le Littré témoigne de l'occurrence de la variante *galeche* mais seulement dans un exemplaire :

Il est écrit *galeche* dans une pièce officielle, datée du 8 janvier 1661.

La permission d'établir, dans notre bonne ville, faubourgs et banlieues de Paris, des galeches, carioles ou petits carrosses à deux roues, tirées par un seul cheval, Lettre patente, qui révoque cette permission.

GBNV (2019) atteste l'occurrence de *caleche*, *caléche* et *calesse*. Nous supposons que ce mot est entré dans l'usage seulement au XVII^e siècle ce qui démontre la Figure 7.

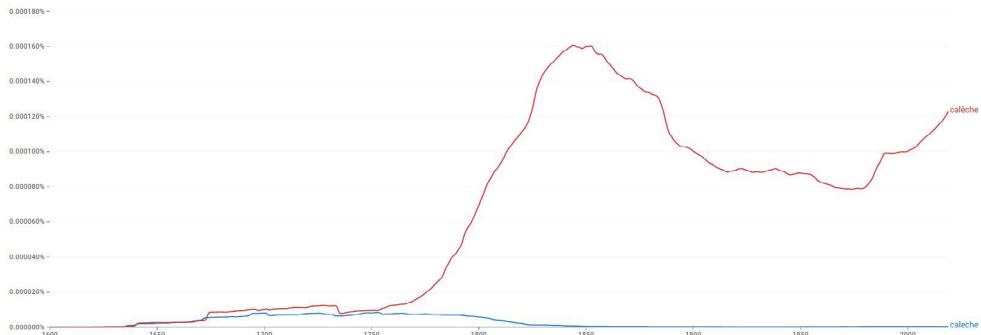


Figure 7. Image correspondant au mot *calèche* et ses variations récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/268ys3p6> le 17/11/2024)

DAF1 (1694) donne une toute courte définition du mot *caleche* : « Espece de petit carrosse. *Caleche legere, douce* ». A partir de la 3^e édition (1740) de DAF ce mot apparaît sous forme *calèche*.

Bien que ce lexème puisse être considéré comme un archaïsme lexical substantiel, car il fait référence à une réalité qui n'est plus actuelle, en fait, son usage est toujours assez répandu. C'est probablement grâce à la littérature où il est souvent utilisé ou à l'intérêt assez commun envers les véhicules anciens. Ceci est démontré par l'enquête où seulement 2 personnes sur 70 (2,9%) déclarent ne pas connaître ce mot. De plus, la grande majorité des personnes interrogées ne le considère pas comme archaïque (Fig. 8.).

À quel point le mot **la caleche** vous semble-t-il vieilli ?

70 odpowiedzi

381

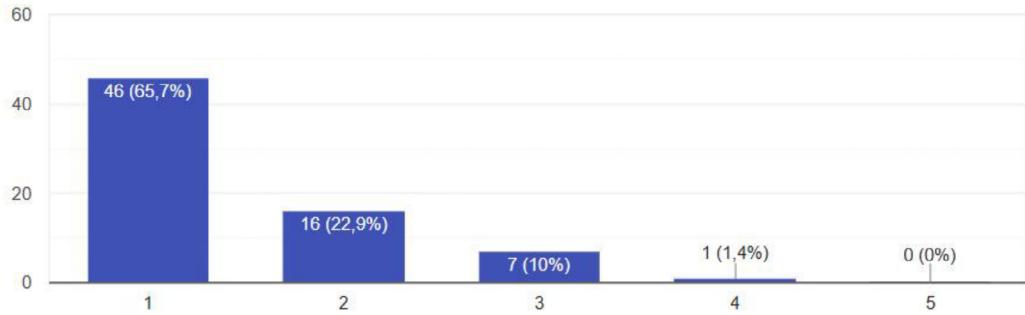


Figure 8. Diagramme montrant à quel point le mot *la caleche* est considéré vieilli

3.5. *Diete / Diète* comme mot présentant certaines caractéristiques d'archaïsmes

Dans la lettre 7^o Jean Casimir a écrit à son épouse :

Je retarderay pourtant le plus que je pourray, la **Diete**, bienque le Grand General, aussy bien que quelques autres Senateurs, m'ayent fort pressé de la convoquer au plutost.

Ce mot ayant la même signification apparaît également plusieurs fois dans d'autres lettres de Jean Casimir.

Il est difficile de parler des occurrences de ce mot dans les corpus, car il est un homonyme, c'est-à-dire cette forme couvre deux significations totalement diverses : la première liée au « régime alimentaire » et « l'hygiène de vie » (DMF 2023) et la seconde liée à « l'Assemblée politique où se discutent les affaires de l'État » (CNRTL 2012). Tandis que la première signification remonte au XIII^e siècle, celle seconde est attestée depuis le XVI^e siècle (CNRTL 2012). Donc, à partir du XVI^e siècle les occurrences de ces deux sens sous une forme se mélagent.

Le mot *diete* dans le sens de l'assemblée politique apparaît déjà dans DAF1 (1694) :

Regime de vivre qui regle le boire & le manger. *On luy a ordonné une diete exacte.*

On dit, *Faire diete*, pour dire, S'abstenir de manger, ou manger peu.

Diete, signifie aussi Une Assemblée d'Estats en Allemagne, en Pologne, en Suisse. La diete de l'Empire. la diete de Ratisbonne. convoquer la diete. assembler la diete. rompre la diete.

A partir de la 3^e édition de DAF (1740) la forme avec l'accent grave *diète* se présente.

Ce mot est toujours utilisé par rapport à la chambre basse du parlement polonais (pl. *Sejm*) et au parlement croat (hr. *Sabor*). Alors, dans ce sens, il ne peut pas être considéré comme un archaïsme lexical.

Dans l'enquête 12 personnes sur 70 (17,1%) ont admis ne pas connaître ce mot. La grande majorité des personnes interrogées ne considèrent pas ce mot comme étant obsolète, néanmoins 9 personnes sur 69 (13%) sont d'un avis contraire (Fig. 9.).

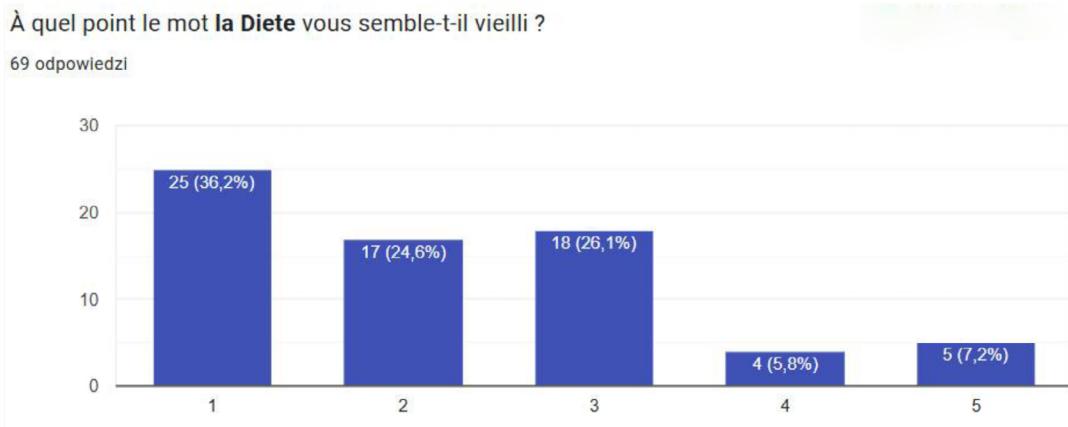


Figure 9. Diagramme montrant à quel point le mot *la Diete* est considéré vieilli

4. Archaïsmes de graphie liés à la chute du *s* suivi d'une consonne

Les archaïsmes de graphie constituent le groupe d'archaïsmes le plus significatif quantitativement dans le corpus. Nous pouvons distinguer ici différents types de ces archaïsmes : liés au changement du diphtongue *oi* / *oy* > *ai* (*foible* > *faible*), liés au changement *y* > *i* (*hyver* > *hiver*), liés à la graphie des accents, liés à la graphie conjointe ou séparée des mots (*bien tost* > *bientôt*), liés au doublage d'une consonne (*route* > *route*), liés aux consonnes étymologiques (*cognu* > *connu*) et enfin liés à la chute du *s* suivi d'une consonne. Ces derniers sont présentés ci-dessous en raison de leur utilité particulière pour motiver l'orthographe actuelle, par exemple, de l'accent circonflexe.

Selon Ostiguy, Bernard-Barbeau et Bougaïeff (2021) au cours du XII^e siècle, le français ancien a connu un phénomène de l'amuïssement de la consonne *s* qui ferme une syllabe suivie d'une consonne. Même si, dans une telle situation, la consonne *s* était absente de la prononciation, elle a survécu dans l'écriture jusqu'au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'Académie française a établi une réforme orthographique qui supprimait la consonne *s* dans le contexte mentionné ci-dessus, introduisant à la place l'accent sur la voyelle précédente dans la plupart des cas. Quatre sous-catégories de ces archaïsmes peuvent être distinguées, selon l'accent qui a été introduit (Tab. 4).

Tableau 4. Archaïsmes de graphie liés à la chute du *s* suivi d'une consonne dans les lettres de Jean Casimir

Accent circonflexe	Accent aigu	Accent grave	Sans accent	383
Archevesque > Archevêque arrest > arrêt arresteray > arréterai bastiment > bâtiment bastir > bâtrir bien tost > bientôt Caresme > Carême costé > côté estez > êtes estre > être Evesque > Évêque masles > mâles oster > ôter plustost > plus tôt teste > tête vostre > vôtre	descouvrir > découvrir destournera > détournera escrire > écrire escris > écris escrit > écrit escritte > écrite esloignement > éloignement espargneray > épargnerai espouvante > épouvante estant > étant esté, este > été estois > étais estoit > était estonne > étonne estrangement > étrangement mestier > métier respondre > répondre response > réponse restablie > rétablie tesmoings > témoins	seizesme > seizième	aisle > aile chasque > chaque viste > vite vostre > votre	

Outre les exemples mentionnés ci-dessus, les trois suivants apparaissent dans les lettres de Jean Casimir : *empecher* > *empêcher* ; *Eveché* > *Évêché* ; *facheuses* > *fâcheuses*, dans lesquels l'accent circonflexe semble de ne pas remplacer le *s*. Cependant, ce n'est que l'apparence, car en fait ces 3 mots apparus dans les lettres de Jean Casimir n'étaient que des variantes orthographiques moins fréquentes que, respectivement : *empescher*, *Evesche*, *fascheuse*.

L'analyse des exemples du Tableau 4 nous permet de tirer les conclusions suivantes :

1. dans la grande majorité des cas la chute du *s* est marquée par l'accent circonflexe ou l'accent aigu sur la voyelle précédente ;
2. l'accent aigu est mis sur le *e* si cette voyelle est la première lettre du mot ou elle appartient aux préfixes tels que : *des-* (*dé-*) ; *res-* (*ré-*) ;
3. l'accent circonflexe est mis sur le *e* au milieu du mot et sur les autres voyelles quelle que soit leur place dans le mot avec deux exceptions : *mestier* > *métier* ; *tesmoings* > *témoins*.

5. Archaïsme grammatical – changement du genre

Dans les lettres de Jean Casimir, il y a 2 archaïsmes issus du changement du genre grammatical.

Dans la lettre 15° le roi a écrit : « Ruda est un bien hereditaire, azepté par le defunct Wiowski, sur lequel il a asseuré le **dot** de sa femme » en utilisant le déterminant masculin *le* par rapport au substantif *dot*, alors qu'à partir de la 1^{ère} édition du DAF (1694) et actuellement on classe ce mot comme féminin. La Figure 10 nous montre les fréquences dans l'usage du lexème *dot* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la*.

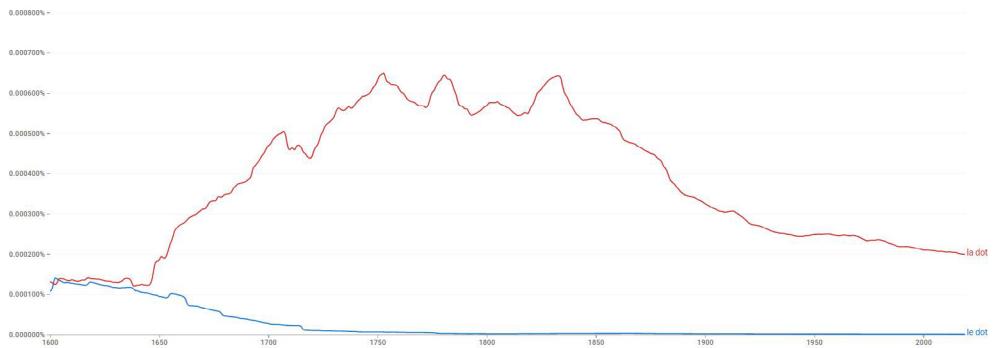


Figure 10. Image correspondant au mot *dot* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/3t2x4mew> le 17/11/2024)

Le deuxième mot à propos duquel on constate le changement du genre grammatical est *duché*. Dans la lettre 18°, Jean Casimir a écrit :

Je Vous ay desia escrit que J'avois fait dessein de partir d'icy le seiziesme de ce mois, croyant que le Chancellier de la Couronne arriveroit en cette ville entre — cy et ce temps — la pour le Conseil General qui se doit tenir pour les affaires de **cette Duché** (...).

Comme on peut voir, le roi a utilisé l'adjectif démonstratif féminin *cette* par rapport au mot *Duché*, tandis qu'à partir de la 2^e édition du DAF (1718) et actuellement on inventorie ce mot comme masculin. Donc, l'unité *duché*, de même que *comté* (Jeanmaire 2010 : par. 30), a changé son genre grammatical, ce qui prouve le diagramme montrant les fréquences dans son usage avec l'article féminin *la* et celui masculin *le* (Fig. 11).

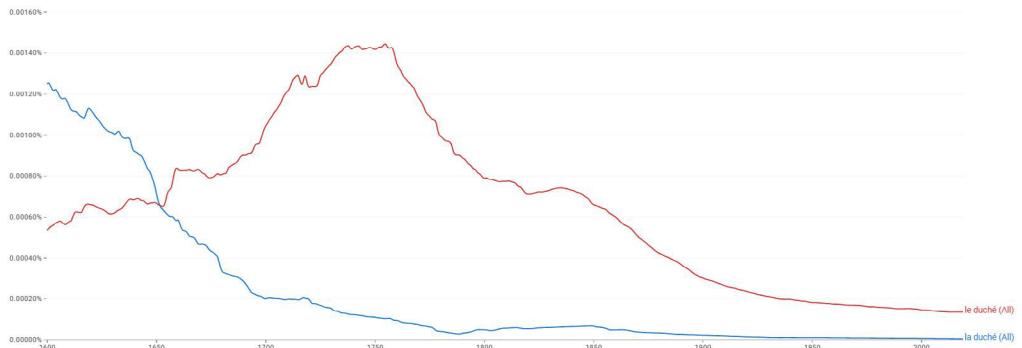


Figure 11. Image correspondant au mot *duché* avec l'article masculin *le* et celui féminin *la* récupérée sur Google Books N-gram Viewer (récupéré de <https://tinyurl.com/5n6dub85> le 17/11/2024)

Conclusions

La recherche avait pour but d'analyser les archaïsmes qui apparaissent dans les lettres du roi Jean Casimir à son épouse Marie-Louise de Gonzague (1663–1665). L'utilisation de diverses méthodes a permis d'atteindre cet objectif et de tirer les conclusions suivantes.

1. Contrairement à ce à quoi je m'attendais, il n'y avait pas d'archaïsmes lexicaux substantiels dans les lettres. En lisant un texte du XVII^e siècle, on pourrait s'attendre à ce qu'il contienne des noms de choses caractéristiques de cette époque et que nous n'utilisons plus aujourd'hui. Cependant, de manière surprenante, de tels noms n'apparaissent pas, même si plusieurs lexèmes pourraient dans un avenir proche être classés comme tels.
2. Il y a de nombreuses unités qui ne peuvent pas être classées comme archaïsmes lexicaux pour diverses raisons, mais qui présentent certaines caractéristiques archaïques ou littéraires.
3. Par rapport aux archaïsmes de graphie ou lexicaux, il y a relativement peu d'archaïsmes grammaticaux ou syntaxiques. Ce fait n'est pas surprenant, après tout, le système linguistique français était déjà formé au XVII^e siècle et a peu changé jusqu'à l'époque moderne.

Bibliographie

Source du corpus

Czermak, Wiktor (1891) *Listy Jana Kazimierza do Maryi Ludwiki z lat 1663–1665*. Lwów : Towarzystwo Historyczne. La version papier numérisée récupérée de [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Listy_Jana_Kazimierza_do_Maryi_Ludwiki_z_lat_1663-1665_\(Wiktor_Czermak\)](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Listy_Jana_Kazimierza_do_Maryi_Ludwiki_z_lat_1663-1665_(Wiktor_Czermak))# le 30/03/2024. La version transcrise récupérée de : <https://wolnelektury.pl/katalog/lektura/listy-jana-kazimierza-do-maryi-ludwiki-z-lat-1663-1665.html> le 30/03/2024.

Ouvrages théoriques

Bańko, Miroslaw (2020) « Wyrazy nie gina, wyrazy odchodzą w niepamięć. » [Dans :] Agnieszka Frączek, Anna Just (eds) *Język (w) transformacji – transformacja w języku*. 9–26. Récupéré de : http://banko.polon.uw.edu.pl/pliki/inne/Wyrazy_nie_gina.pdf 13/04/2024.

Houbert, Frédéric (2022) *La jurilinguistique dans tous ses états : Tome II*. Norderstedt : Books on Demand.

Jeanmaire, Guillaume (2010) « Vox populi vox Dei ? L'identification du genre grammatical en français. » [Dans :] *Langue française*, 2010/4. N°168, 71–86. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/lf.168.0071> le 01/06/2024.

Markowski, Andrzej (2012) *Wykłady z leksykologii*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.

Michel, Jean-Baptiste, Yuan Kui Shen, Aviva Presser Aiden, Adrian Veres, Matthew K. Gray, William Brockman, The Google Books Team, Joseph P. Pickett, Dale Hoiberg, Dan Clancy, Peter Norvig, Jon Orwant, Steven Pinker, Martin A. Nowak, Erez Lieberman Aiden (2011) « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books. » [Dans :] *Science*. N° 331(6014) ; 176–182. DOI:10.1126/science.1199644 le 17/11/2024.

Ostiguy, Luc, Geneviève Bernard-Barbeau, André Bougaïeff (2021) *Règles de transformation phonétique*. Université du Québec à Trois-Rivières. Récupéré de <https://tinyurl.com/2m3t887d> le 21/05/2024.

Sablayrolles, Jean-François (2007) *Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées*. Colloque « Stylistique de l'archaïsme » : Cerisy, France, 26–30 septembre 2007 ; 43–65. Récupéré de <https://shs.hal.science/halshs-00735659> le 12/04/2024.

Saussure, Ferdinand de ([1916] août 2005) *Cours de linguistique générale*. Genève : Arbre d'Or.

Zumthor, Paul (1966) « Introduction aux problèmes de l'archaïsme. » [Dans :] *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1967. N° 19 ; 11–26. Récupéré de <https://doi.org/10.3406/caief.1967.2328> le 12/04/2024.

Dictionnaires et grammaires

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Récupéré de <https://cnrtl.fr/definition> le 30/04/2024.

DAF : Dictionnaire de l'Académie Française. Récupéré de <https://www.dictionnaire-academie.fr/> le 11/04/2024.

DELF : Brachet, A. (1872) *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Huitième édition. Paris : J. Hetzel. Récupéré de <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb40154604p> le 24/04/2024.

DMF : Dictionnaire du Moyen Français (2023) ATILF – CNRS et Université de Lorraine. Récupéré de <http://www.atilf.fr/dmf> le 24/04/2024.

DVLF : Dictionnaire vivant de la langue française. ARTFL Project à l'Université de Chicago par Tim Allen, Charles Cooney, Clovis Gladstone, et Russell Horton. Récupéré de <https://dvlf.uchicago.edu/> le 17/05/2024.

Larousse. Dictionnaire de français. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue> le 11/04/2024.

Le Littré. Récupéré de <https://www.littre.org/> le 17/05/2024.

Le Robert. Dico en ligne Le Robert. Récupéré de <https://dictionnaire.lerobert.com/> le 11/04/2024.

Miège, Guy (1600) *Nouvelle grammaire angloise*. Bruxelles : chez E. Laurenz. Récupéré de https://www.google.pl/books/edition/Nouvelle_grammaire_angloise/BSsJIsIBfhcC le 17/05/2024.